



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

Commission Européenne - DG MARE  
Mme la Directrice Générale  
99 rue Joseph II 1019 BRUXELLES  
BELGIQUE

Lorient , le 12 Juin 2024

### Objet : Mandat européen à l'ICCAT 2023

Madame la Directrice générale,

Depuis sa création en 2007, le Conseil Consultatif pour les eaux occidentales australes (CC SUD) participe activement à la préparation des réunions annuelles de l'ICCAT, à la fois en produisant des avis basés sur un échange constant avec les scientifiques, mais aussi en participant à l'ensemble des réunions d'échange entre la Commission Européenne et les parties prenantes. Cette participation active représente un investissement en ressources (financières et humaines) considérable à l'échelle de notre Conseil Consultatif. En 2023, le CC SUD a ainsi notamment pris part à la réunion du 6 Octobre, où les priorités de la Commission Européenne ont été présentées aux participants.

Les membres du CC SUD ont donc été surpris d'apprendre qu'un sujet : la mise en place d'un projet pilote de ferme d'élevage de thon rouge dans le Golfe de Gascogne, non-traité lors de cette réunion du 6 Octobre, ait été proposé par l'Union Européenne en séance ICCAT (13 au 20 Novembre). Alors que ce sujet innovant, jamais traité auparavant à cette échelle, fait débat au sein de notre Conseil Consultatif, qui se retrouve face au fait accompli et n'a donc pu se prononcer. Il paraît pourtant essentiel qu'un projet aquacole inédit, ne serait-ce que pilote, nécessite une consultation des parties prenantes impliquées.

Cette démarche révèle un manque de transparence et remet en cause l'intérêt de la participation de notre Conseil Consultatif aux diverses réunions préparatoires organisées.

L'Unité des services d'information / Transparence du Conseil, nous ayant confirmé que le sujet de recherche sur l'élevage de thon rouge en Atlantique ne faisait pas partie du mandat européen (document ST13861/23 REV3 ), nous souhaiterions obtenir des informations sur la procédure suivie lors de son ajout aux discussions, afin de corriger ce manque apparent de transparence et apaiser les débats au sein de notre Conseil Consultatif.

Les membres du CC SUD ainsi que son secrétariat restent à votre disposition pour échanger et travailler ensemble sur ce sujet.

Nous vous prions de croire, Madame la directrice, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sergio Lopez  
Président du CC SUD

